

En devisant du bon vieux temps : fin

Autor(en): **Monnet, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 31

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206179>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE BAL

Au sommet de l'éminence,
Sous le tilleul et l'ormeau,
La « Jeunesse » du hameau
A dressé le pont de danse.

Des guirlandes tout autour
Courent en rangs parallèles.
Des fleurs artificielles
Y fleurissent pour un jour.

Partout des lanternes peintes,
Des écussons, des drapeaux,
Et puis de grands écriteaux
Avec des rimes contraintes.

Mais le cortège apparaît,
Fanfare sonnante en tête,
Gagne la place de fête,
Fait le tour du pont coquet.

En robe de mousseline,
Une fleur dans les cheveux,
Les paysannes de Breux
Ont ma foi fort bonne mine.

Les garçons se redressant,
— La foule est là qui regarde! —
Ont sur le cœur la cocarde
Au plissé rouge de sang.

Sur l'estrade, la musique
S'installe, au milieu du bruit,
Et, par « le numéro huit »,
Commence le bal rustique.

Un beau gars, cigare au bec,
Danse la valse en arrière,
Et sa belle est toute fière
De se voir dansant avec.

Vestons gris et tailles souplés
En tourbillonnant s'en vont...
Et les vieux, autour du pont,
Regardent tourner les couples.

A. ROULIER.

Le choix du père David. — Le père David ne se pique pas de marcher à l'avant-garde du progrès.

L'autre jour, au guillon, on parlait devant lui de la répartition des portefeuilles dans le nouveau cabinet français.

— Eh bien ! père David, fit l'un des interlocuteurs, si vous aviez le choix, de quel ministère vous chargeriez-vous ?

— Moi, je n'irais pas chercher tant loin. Je prendrais celui qui arrête les automobiles et les socialistes !... A la vôtre !

CHENIQUE ET L'ÉCHO

CLIAU que n'ant pas zu fé on tor, onna ver-ryâ dein lè montagne, cliiau z'ique pouant pas savâi que l'è qu'on dérupo. T'i possibillio à bon Dieu ! l'è per lé que l'èin a. Lâi a rein que de cein, on payî ò on sarâi pas fotu de fère teni de nivò onna chòla à aryâ à onna tsamba. L'è quemoudo po cliiau que sè ludzant. Quinte lequâie pouant fère ! Du lo fin coutset tant qu'âo fin fond de cliiau dérupo, ie pouant felâ quemet l'òdra

Lâi assebin dein cliiau montagne dâi carro qu'on lâi dit dâi *gordze* et que sant dan quemet dâi pucheint pâilo dein la rotse ; resseimblant on bocon âi pierrâre per tsi no. Cein que lâi a de remarquâbllio l'è que, cliiau *gordze*, quand on lâi è dedein et qu'on cric oquie, ie dessu- vant noutra voix, ie fâ l'*écho*, quemet diant lè grand saveint que recordant dein lè z'ècoûle de l'Académie ; adan, lè z'ètrandzî dau dèfro vîgnant du tot l'liein, du lo payî dâi Cosaque tant qu'à clii dâi Mâtse-Fouète po l'òdre clii l'ècho, et que cein fâ adî dè l'erdzeint po lè dzein dau vesenâdzo.

Dan, lâi avâi on iâdzo onna *gordze* (dein lo Valâ) avoué on écho que desâi tot cein qu'on voliâve. Se on bramâve : *oi*, l'ècho fasâi *oi* ; se on desâi *yess*, ie desâi assebin *yess*. Vo dio que

savâi tote lè leingnè, et cein èbahiessâi ti cliiau que l'òdiânt.

Mâ, vaitèe qu'on bivè l'a tellamèint nu et dzalâ que dâi melion, dâi rotse l'ant dégue- nautsi du lo coutset de la montagne dein sta gordze que, ma fâi, sé pas que s'est passâ, mâ l'ècho l'è restâ mouet. On avâi bî bramâ, teim- pêtâ, rein ne no dessuvsâi, que cein bourlâve lo syndico et lè municipaux por cein que lè z'ètrandzî ne revindrant pe rein mé dein clia coumoûna. Ie déciderant adan de fère catsî cauqon dein on carro de clia *gordze*, que sarâi tserdzî de fère l'ècho et de dessuvî lè dzein quand bramâvant. Clii que fut châi s'appelâve Chenique et l'ètâi on biberon mimero ion. S'ein- fate dan dein on pertè de la *gordze* ein attein- deint lè vesiteu.

Lo premi que l'arreve fu on certain Baedeker que vint avoué lo syndico po òdre clii fameux l'ècho. Lo syndico, quand l'a z'u splliquâ à clii monsu que lâi avâi dinse et dinse, ie coumeince à bramâ :

— Salut, l'ami !

Et l'ècho repond :

— Salut, l'ami !

Lo syndico dit oncora :

— Fa tsaud, vouâ.

Et l'ècho refâ :

— Fâ tsaud, vouâ.

— On a sâi quand fâ tsaud, fâ lo syndico.

Et l'ècho repondâi adî :

— On a sâi quand fâ tsaud.

— Vu assebin dere' oquie, que dit adan lo monsu Baedeker.

Et sé met à bramâ bin fè :

— Vâo-to bâire on verro ?

Et du lo fond de la *gordze* on out l'ècho que desâi, d'onna voix dessâiti, tandu que lo syndico vegnâi asse rodzo que dau fû :

— Tonnerre ! n'è pas de refus ! Crâivo de sâi !

Ein s'ein alleint, monsu Baedeker desâi ào syndico :

— Vretabliameint, clii l'ècho l'è tot bouna- meint remarquâbllio : ie bâille mimameint la reponse :

MARC A LOUIS.

NOS MIOCHES

UN petit garçon de cinq ans, fils unique d'un riche propriétaire campagnard, s'intéressait vivement à tous les travaux de la ferme. Les abeilles surtout avaient toute sa sollicitude. Il restait souvent des heures entières devant le rucher, à observer les allées et les venues des diligentes ouvrières qui s'envolaient au loin et revenaient chargées du suc des fleurs.

Le moment de l'essaimage était venu. Les abeilles — tentées sans doute par un endroit plus favorable à leurs travaux — quittèrent, un beau matin, la ruche qu'elles habitaient et s'envolèrent au loin.

Quand le petit gamin vint à son habitude faire sa visite journalière au rucher, il le trouva désert, et le miel avait disparu. D'abord fort surpris de cet inexplicable phénomène, puis, ses instincts de propriétaire reprenant le dessus, il fut profondément vexé d'un procédé aussi cavalier.

Il se précipite à la cuisine, et, tout rempli d'une légitime indignation, s'écrie :

— Papa, papa, viens voir ! y a ces poisons d'abeilles qui ont rupé tout le miel et puis qui ont f...outu le camp !

Le fameux pays.

Une dame, admiratrice passionnée de la Suisse, rencontre dans une ferme d'Allemagne un berger du canton de Berne, qu'on avait fait venir pour soigner des vaches du Simmenthal. Charmée de pouvoir s'entretenir d'une contrée qu'elle aime avec un homme qu'elle suppose parlager tout son enthousiasme, elle l'aborde en lui disant :

— Ah ! que c'est un beau pays que la Suisse !

— Oui, madame, lui répond naïvement le montagnard, c'est un fameux pays pour les bêtes à cornes !

EN DEVISANT DU BON VIEUX TEMPS

Fin.

Chacun la sienne.

REVENONS maintenant à nos moutons, ou plutôt à nos bateliers réunis à la *Medze*.

L'*Allumette* ayant terminé le récit de ses tribulations, la conversation s'anima par des libations répétées, ce fut à qui se vanterait de prouesses plus fortes, plus extravagantes, plus impossibles les unes que les autres.

Le *Gros Capitaine* de la *Michaude*, de Genève, racontait, par exemple, qu'en partant de cette dernière ville par un vent terrible, et en passant sur les piquets qui traversaient des Pâquis aux Eaux-Vives, une pièce du fond de sa barque fut enlevée, mais qu'il n'y entra point d'eau jusqu'à son arrivée à Morges, tant la rapidité de la course était grande !

Le père *Cela là*, de Rolle, mettait en parallèle un fait non moins extraordinaire. Parti de Genève par une tempête affreuse, sa barque passa sur la pointe d'Yvoire avec une telle impétuosité qu'il eut à peine le temps de s'en apercevoir, et que les cailloux qui se trouvaient sur son passage étaient rejetés jusqu'à moitié lac.

Vint le tour de *Tiaver*. Parti de Villeneuve avec le brigantin de son père, chargé à fond de quatre gros blocs de marbre de St-Triphon, il fut surpris, vis-à-vis de la *Veveyse* par une bourrasque de *Vaudsire* d'abord et de vent ensuite, qui l'obligea de se retourner et de se diriger sur le Tré. Pendant ce trajet de retour, son brigantin était balayé par d'immenses vagues qui mettaient en mouvement les blocs dont il était chargé. Le bruit que ceux-ci faisaient en s'entre-choquant était si fort qu'il fut entendu jusqu'à St-Triphon. Arrivé au Tré, avec de nombreuses avaries, quelle ne fut pas la joie de *Tiaver* en trouvant le fond du *naviot* (petit bateau de sauvetage) rempli de truites que la violence de la tempête avait égarées !

Les bateliers aiment à faire des tours et à s'en vanter. Un d'entr'eux raconta, entr'autres, qu'ayant permis à un remouleur de traverser le lac sur son bâtiment, il lui avait fait porter sa meule pendant tout le trajet, prétextant que la barque aurait ce poids de moins, ce que le pauvre remouleur avait parfaitement cru et exécuté. Dans une autre circonstance, il avait accepté le passage de quelques individus, à la condition qu'il s'aideraient à faire marcher le bateau en tirant une corde fixée à l'arrière.

Le naufrage du « Perroquet ».

Pour terminer, permettez-moi, mesdames et messieurs, de vous raconter en quelques mots le naufrage du *Perroquet*, dont je n'ai fait que citer le nom en passant.

La construction du *Perroquet* était si défectueuse, sa forme si étrange, qu'il était sans cesse l'objet de quolibets et de plaisanteries de la part des bateliers et des riverains. Mais, empressons-nous de dire, pour la réputation de notre lac, que ce bateau était valaisan, et ne sortait point des chantiers de Jean-Paul. Il appartenait au nommé Roc, du Bouveret, où il avait probablement été construit, et il cabotait pour son malheur dans la partie la plus dangereuse du lac, c'est-à-dire du Bouveret à Ouchy.

Nous n'énumérerons point ici les nombreux défauts du *Perroquet* ; qu'il nous suffise de dire qu'il réunissait à merveille toutes les conditions nécessaires pour tourner. Son *naviot* était une Rossinante, et ses bateliers vêtus de longs habits de drap roux du Valais, et de gros

souliers ferrés n'avaient qu'une connaissance imparfaite des manœuvres et du lac.

Vers 1808, chargé de fagots de hêtre, et sans aucun lest, le *Perroquet* mit à la voile pour Ouchy. Le temps était beau ; mais la bise qui se lève souvent vers le soir est toujours assez forte sous le Dézaley, passage redouté. Il paraît que c'est en la franchissant que le brigantin chavira sens dessus-dessous. Le patron fut noyé, et un enfant de 12 ans était couché dans le *carcagnou*. Les deux bateliers restants ne pouvant lui porter aucun secours, se hâtèrent de sauter dans le navire et se rendirent à Cully, dont ils n'étaient pas très éloignés.

Il était onze heures de la nuit ; ils vinrent heurter à la maison de Gabriel Leyvraz, qui, sans être batelier, avait quelque habitude du lac. Leyvraz se fait expliquer les circonstances du brigantin, il apprend qu'allant à direction d'Ouchy, il a tourné sur son côté gauche ; que le *carcagnou* où est couché l'enfant étant placé dans le côté droit, on peut espérer qu'il n'est pas encore submergé ; la masse d'air contenue dans le bateau pouvait permettre à l'enfant de survivre encore quelques heures dans sa triste position. Leyvraz va frapper aux portes de deux citoyens qui ont quelque habitude de la navigation, leur fait part de ce qui est arrivé, se munit de crampons, d'un ciseau et de quelques autres outils ; puis, avec les deux bateliers qui sont venus réclamer son secours, vogue vers le *Perroquet*, qui surnageait encore à moitié.

On conçoit qu'il n'était pas facile de s'établir commodément sur les flancs du bateau renversé, mais enfin, toutes les difficultés vaincues, Leyvraz appelle l'enfant au travers de l'épaisseur du bois ; l'enfant répond et dit qu'il a le sentiment de sa position, mais qu'il respire librement.

Leyvraz le prévient qu'il va couper, au moyen d'un ciseau, une place suffisante à son passage, et que lorsque son travail sera assez avancé, il l'en prévient afin qu'il s'écarte du point à ouvrir, sauf à s'en rapprocher subitement au moment voulu.

Il n'y a que les acteurs de cette scène qui ont pu décrire les impressions qu'ils ont éprouvées à ce moment ; car, si, par malheur, un coup de ciseau imprudent avait provoqué la moindre fissure, l'air s'échappant, le bateau se fût enfoncé et tout était perdu. Tout alla bien, au contraire, grâce au sang-froid et à l'adresse de Leyvraz. Après avoir averti l'enfant que le moment suprême était arrivé, il donna sur la partie échan-crée du fond du bateau un grand coup de marteau, et plongeant rapidement son bras à travers l'ouverture, il saisit le petit prisonnier par les cheveux!...

L'enfant était sauvé!

LOUIS MONNET.

Crises. — Quand son mari lui refuse de l'argent, madame a l'habitude de se trouver mal. Le mari appelle cela des crises monétaires.

Chez le docteur. — Un malade, s'adressant au domestique :

— Quand puis-je être certain de rencontrer le docteur ?

— Tous les jours, de deux à quatre heures. C'est le moment de sa consultation et monsieur est certain de le trouver seul!

LE MOT DE LA FIN

Le ciel me préserve de jamais dire du mal du sexe féminin, de la femme, cet être adorable qui charme les yeux et le cœur, qui égaye et embellit la vie de l'homme et qui, seule, lui donne tout son prix. Mais, s'il faut se garder par dessus tout de dire du mal de la femme en général, on doit reconnaître que l'on

en pourrait souvent conter long sur quelques-unes d'entre elles en particulier. Celle dont parle cette histoire est justement une de ces dernières, qui semblent n'avoir été créées que tout exprès pour faire, par contraste, ressortir la grâce, le charme et les vertus de leurs sœurs.

Quand Jean-François épousa la Fanchette, il ne se doutait pas de ce qui l'attendait. Bon travailleur, possédant du bien au soleil, de caractère doux et un peu craintif, Jean-François s'était marié de bonne heure, croyant ainsi s'assurer une vie calme et paisible, ainsi qu'il l'avait toujours rêvée. Hélas! pour lui, quelle déception! La Fanchette, une fine mouche que tentait la fortune de Jean-François, avait su cacher son jeu avant la noce. Mais après, quel changement!! De caractère hautain, fière, autoritaire et sujette à de terribles accès de colère, la jeune femme rendit bientôt à son brave homme de mari la vie insupportable. Tout était pour elle prétexte à discussion, à criailleries et à disputes sans fin ; le pauvre Jean-François, de peur d'envenimer encore les choses, n'osait placer un mot... ce qui, du reste, eût été chose difficile, car, une fois partie, la Fanchette n'arrêtait pas.

Ce fut ainsi pendant trente ans, et pendant trente ans, jour après jour, le pauvre homme dut supporter les terribles colères de son irascible moitié. Puis, tout à coup, les « scènes » cessèrent : la Fanchette était morte subitement. On lui fit un bel enterrement, et son mari porta son deuil en toute conscience. Et alors seulement commença pour lui la vie calme et paisible qu'il avait espérée avant son mariage. On le voyait faire son petit train-train, toujours gai et plein de belle humeur, comme un homme qui, subitement délivré d'une lourde servitude, se voit rendu à la liberté.

Aussi, les gens du village ne se méprirent-ils point sur le sens de l'épithète suivante, que Jean-François fit graver sur la tombe de sa femme :

O vous tous qui l'avez connue,
Plaignez celui qui l'a perdue.

BERT-NET.

IL S'Y CONNAIT

Il est d'usage, à la chapelle de V., comme dans mainte autre église de village, que les fidèles soient nettement séparés selon le sexe : les hommes à droite de la chaire, les femmes à gauche. Or, au dernier sermon, deux des paroissiens se firent remarquer par leurs chuchotements interminables. Agacé, le pasteur s'interrompit pour blâmer en termes sévères la manie du babal.

— Permettez-moi, monsieur le pasteur, fit une femme qui s'était levée soudain, permettez-moi de vous faire remarquer que, cette fois-ci, le bruit ne part pas de notre côté.

— Tant mieux, répartit l'ecclésiastique, il cessera plus tôt.

A l'école du dimanche. — Le pasteur, à l'un de ses élèves :

— Voyons, Marc, ne savez-vous vraiment pas ce que fit Dieu, le premier jour de la création ?

Marc, qui était absent lorsque ce sujet fut traité :

— Le premier jour de la création, j'étais allé à Lausanne, avec mon père.

Devant le juge de paix. — Le juge :

— Votre voisine, Madame Maubec, vous accuse de répandre le bruit qu'elle a un gros trou à chacun de ses bas. Qu'avez-vous à dire pour votre défense ?

— J'ai à dire, monsieur le juge, que si ma voisine n'avait pas de trou à ses bas, elle ne pourrait pas les mettre, puisqu'elle ne saurait par où enfiler le pied.

LES CONSEILS DE L'ONCLE

On nous communique les couplets ci-après, écrits par un ami du *Conteur vaudois*, à l'occasion du mariage de sa nièce, et lus au dîner de noce :

Parents, amis, il est d'usage,
Quoique ça ne plaise pas toujours,
Entre la poire et le fromage,
De subir, hélas! des discours.

Permettez donc que j'interpelle
Les époux un petit moment,
Car il faut que je leur rappelle
Du ménage les commandements.

Ma nièce, d'abord, souviens-toi
Que pour éviter les calottes
Il te faut laisser sous son toit
Ton mari porter les culottes.

Pour n'avoir pas de discussion
Finissant par des fâcheries,
Sois toujours de son opinion :
C'est la meilleure diplomatie.

Soigne la cuisine surtout,
Popote-lui des choses exquises.
D'un homme, hélas! on obtient tout,
Quand on flatte sa gourmandise.

Il aime, ton maître et seigneur,
Lorsqu'il rentre de son usine,
Que d'affriolantes vapeurs
Viennent lui chatouiller les narines.

Quand il arrive, que tout soit prêt,
La soupe fumant sur la table ;
Que pantoufles, journal et bonnet
Soient présentés d'un air aimable.

Mais vous, mon neveu, si parfois
Votre soupe est un peu salée,
Dites : Ah! chère femme, je vois
Q' tu m'aimes, la chose est prouvée.

Si le rôti sent le brûlon,
Si les trous rongent vos chaussettes,
Si votre veste est sans boutons,
Ne déchaînez pas de tempête.

Restez quand même calme et content,
Ne cassez pas votre vaisselle ;
Observez plutôt poliment
Que madame manque de cervelle.

Mais il faudra de vous aussi
Qu'on ne relève aucune plainte ;
Par exemple avec des amis
Ne pedez pas trop à la pinte.

Et maintenant faisons des vœux,
Aux époux trinçons à la ronde
Espérant bien que, grâce à eux,
On ne verra pas la fin du monde.

Et vous les mamans, les papas,
Dont je vois les yeux qui se mouillent,
Maintenant ne croyez-vous pas
Qu'entre les deux faut qu'ils s'débrouillent ?

Vous, les jeunes, qui enviez
Notre gentille mariée,
Je souhaite que vous trouviez
Des maris encore cette année.

A. W.

Un enfer. — Deux époux comparaissent devant le commissaire de police pour s'être battus sur la voie publique.

Un ami les accompagne.

— Avez-vous vu le commencement de la querelle ? demande le magistrat à l'ami.

— Oui, monsieur le commissaire : il y a environ deux ans!

— Comment deux ans ?

-- Oui, j'étais témoin à leur mariage!

En franchise. — La maman de Paul l'envoie porter une lettre à la poste. Paul revient avec les dix centimes qui devaient lui servir à acheter le timbre.

— Tu me rapportes mes deux sous! Tu n'as donc pas mis ma lettre à la poste ?

— Si! j'ai profité que l'employé regardait pas pour la fourrer dans la boîte!

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.